ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 74691

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la question du nombre de dispositifs de vidéosurveillance dans les espaces publics en France. Le bilan statistique de la DLPAJ (direction des libertés publiques et des affaires juridiques) dépendant de la sous-direction des libertés publiques et de la police administrative dénombre 52 034 systèmes autorisés en 1997 et 2002 (système relevant de la réglementation issue de l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995). Seulement 0,7 % de ses systèmes étaient alors mis en oeuvre par des collectivités locales. Aucun chiffre n'est publié officiellement depuis ce bilan de l'année 2002. Il souhaiterait donc savoir combien de systèmes de vidéosurveillance sont utilisés actuellement en France et combien d'entre eux relèvent des collectivités locales.

Texte de la réponse

Le recensement statistique le plus récent, qui porte sur la période 1997-2004 fait apparaître que 61 634 autorisations préfectorales ont été délivrées pour l'installation de systèmes de vidéosurveillance, en application de l'article 10 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité. Les autorisations délivrées à des collectivités territoriales ou à des établissements publics de coopération intercommunale sont au nombre de 2 221 et représentent ainsi 3,5 % du total des autorisations préfectorales. Il doit être précisé que le nombre d'autorisations ne se confond pas avec celui des systèmes de vidéosurveillance, car, d'une part, une autorisation peut concerner l'installation d'un ou plusieurs systèmes, d'autre part, depuis 1997, de nombreux dispositifs de caméras ont été retirés, sans que cela soit quantifiable, les bénéficiaires de l'autorisation n'étant pas tenus de déclarer qu'ils mettent fin à l'exploitation de leurs dispositifs.

Données clés

Auteur : M. Christian Vanneste
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74691
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire
Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9129
Réponse publiée le : 14 mars 2006, page 2818